

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU TENNIS CLUB DE MOUANS-SARTOUX (TCMS)
DU VENDREDI 8 DECEMBRE 2023**

Étaient présents :

Membres du Bureau du TCMS : Jean-Christophe DUPUIS (**Président**) ; Eric HALLOT, (**Vice-Président**) ; Pascal OHEIX (**Trésorier**) ; Fabien TREMBLAY (**secrétaire**) ;

Membres du Comité de Direction : Barbara DHUIT.

TCMS ; Julien SARACINO, Directeur sportif.

Mairie de Mouans-Sartoux : Monsieur le Maire, Pierre ASCHIERI, Roland RAIBAUDI.

Excusés, Christophe MARTELLO, Georges VALETTE Michel SUSINI, Olivier LANCELOT, Jean-Marie BLANGERO.

Ordre du Jour :

- Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 25 novembre 2022.
- Rapport moral et vote
 - Rapports d'activités
 - Bilan sportif
- Rapport financier 2022/2023 et vote
- Budget prévisionnel 2023/2024 et vote
- Projets 2023/2024
- Questions diverses
- Renouvellement d'un tiers des membres du comité de Direction
- Commentaire du Président

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, prend la parole :

Il remercie tous les adhérents du club d'être venus ainsi que Roland RAIBAUDI pour la Municipalité et informe que Monsieur le Maire de Mouans-Sartoux, Pierre ASCHIERI rejoindra l'assemblée plus tard car il est pris par des obligations personnelles.

Le Président poursuit en indiquant que l'assemblée générale a été régulièrement convoquée, par un mail envoyé quinze jours à l'avance à tous les membres, conformément aux statuts de notre association.

L'assemblée, qui doit se composer de plus du tiers des membres présents ou représentés, comprend ce jour, si l'on considère le nombre de participants et de pouvoirs à cette réunion, un total de 50 membres actifs présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc se tenir valablement.

Le secrétariat de l'AG sera assuré par Fabien TREMBLAY, secrétaire du TCMS.

Pour ce rapport moral, Jean-Christophe DUPUIS indique qu'il sera assisté par les membres du Comité de direction, et par Julien SARACINO, notre directeur sportif.

Il est proposé de commencer par l'approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 25 novembre 2022.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 25 novembre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Ensuite le 1^{er} point de l'ordre du jour de notre assemblée générale concerne la présentation du rapport moral de cette année écoulée :

1°) RAPPORT MORAL : (2022-2023)

1.1. Équipe technique et administrative :

Le Président tient à remercier tout le monde pour le travail accompli tout au long de cette année qui s'achève (clôture au 31/08/2023). Il indique que chacun a donné le meilleur de lui-même et a ainsi contribué avec sérieux et compétence à la réussite de cette année sportive.

L'équipe pédagogique a encore connu quelques changements pour cette nouvelle année :

- Départs de Alexandre COQUIN (enseignant D.E.), Valérian IVALDI et Mehdi BENTAHAR (en formation au D.E.) ;
- Arrivées de Lucas MECHOUAR (en formation au D.E.), de Mickaël SICCO, et de Nicolas DELFORGE, enseignants D.F.S.

Enfin, Dejan USACK, qui avait repris l'activité du restaurant suite à la réouverture du club-house en octobre 2022 a quitté le club à la fin de l'été. Il est remplacé par notre nouveau restaurateur Kévin NELSON-POLY qui accueille désormais tous les membres depuis le jeudi 16 novembre 2023 au restaurant « **Le p'tit breaker** » (06 52 90 02 36).

Le club souhaite naturellement une bonne continuation en dehors du club à toutes les personnes qui sont parties et la bienvenue à toutes celles qui intègrent notre équipe.

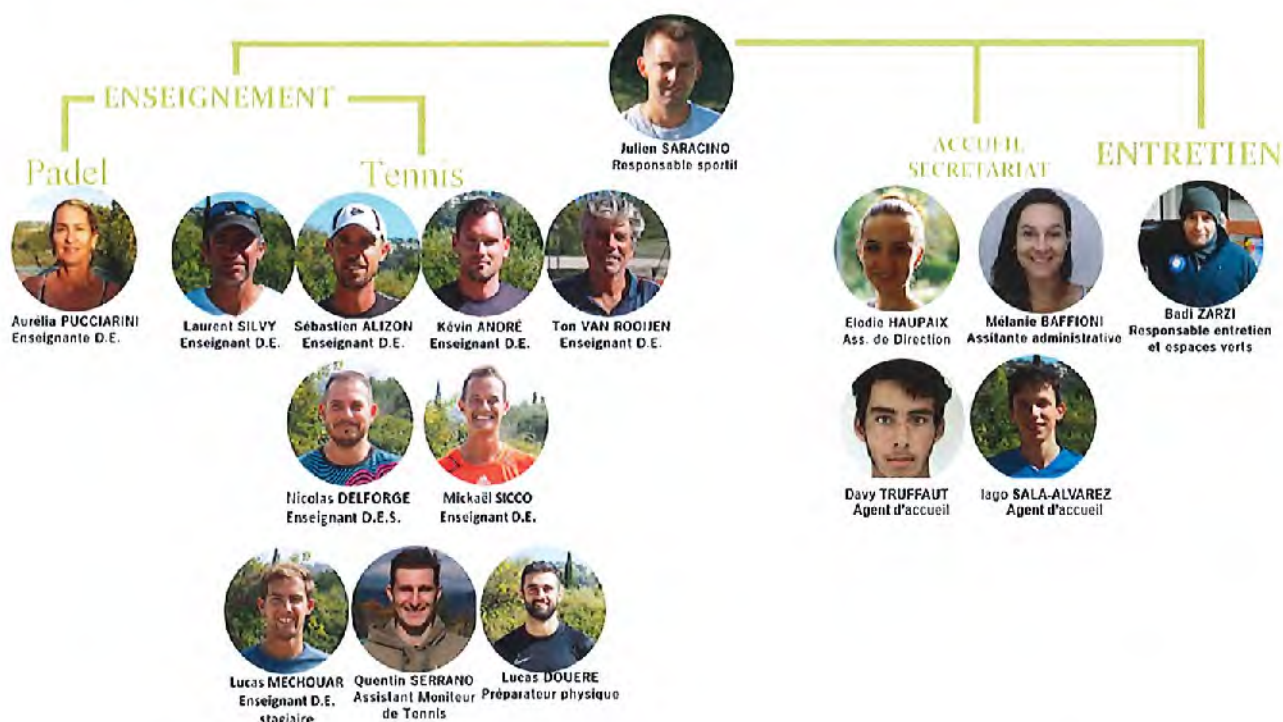
L'équipe est ainsi désormais composée de :

- **Julien SARACINO**, notre Directeur sportif,
- **Laurent SILVY**, **Ton VAN ROYEN**, **Sébastien ALIZON**, **Kevin ANDRE**, **Mickaël SICCO**, **Nicolas DELFORGE**, **Aurélia PUCCIARINI** (Padel), Éducateurs sportifs Diplômés d'État ;
- **Nicolas DELFORGE** (20h/semaine) et **Lucas MECHOUAR** (20h/semaine) stagiaires DE, **Quentin SERRANO** et **Iago SALA ALVAREZ** CQP AMT (Certificat de Qualification Professionnelle d'Éducateur Tennis) ;
- **Elodie HAUPAIX** et **Mélanie BAFFIONI**, accueil et secrétariat de l'association ;
- **DAVY TRUFFAUT**, bon jeune joueur 2^{ème} série du club qui est salarié à temps

partiel pour assurer les permanences au club des dimanches ;

- **Lucas DOUERE** préparateur physique ;
- **Badredine ZARZI** entretien du club, pour un volume de 20 heures en CDI.

DIRECTION



Au sujet des enseignants, l'association fonctionne depuis septembre 2017 avec des profs D.E. exerçant en activité libérale et a mis en place des contrats de coopération libérale afin de respecter pleinement les règles sociales et fiscales en vigueur.

Le club continue donc d'exercer l'activité libérale sur ce mode de fonctionnement qui est adapté et accepté par l'ensemble des intervenants. L'activité du Padel est également mise en place sur le même mode de fonctionnement.

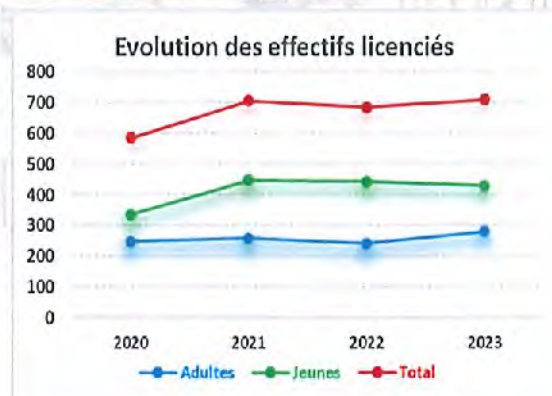
1.2. Effectifs membres du club :

Concernant les effectifs, le TCMS a encore cette année un nombre important de membres avec 709 licenciés au 31 août 2023 ce qui en fait le 5^{ème} club de tennis du département (derrière TC Nice Giordan, Nice LTC, US Cagnes tennis et TC Antibes).

La répartition des membres du club est la suivante :

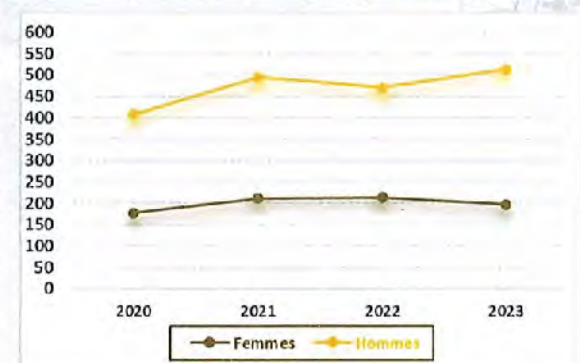
- 300 adultes licenciés (dont 100 adultes licenciés en cours collectifs),
- 400 enfants licenciés (dont 300 enfants à l'école de tennis et 100 enfants licenciés à l'occasion des stages des vacances scolaires),
- 200 Dames et 500 Messieurs.

	Effectifs			
	2020	2021	2022	2023
Adultes	248	259	242	280
Jeunes	336	447	442	429
Total	584	706	684	709



- Effectifs supérieurs à 700 licenciés
- 3^e club du département
- 300 adultes et 400 jeunes
- Cotisation adulte à 315 €

	Effectifs			
	2020	2021	2022	2023
Femmes	177	211	214	197
Hommes	407	495	470	512



Jean-Christophe DUPUIS précise que parmi ces 709 licenciés, il y a 42% de Mouansois au club (environ 300 adhérents) ce qui représente, par rapport aux 10 000 habitants de la Commune, un taux de pénétration de 3‰ (taux 2 fois supérieur à la moyenne française). Sont également présents parmi les membres 25% de Grassois (175 adhérents) dus notamment à un collègue (Fénelon) qui propose des horaires aménagés pour le tennis, une cinquantaine de Mouginois et le reste (175 licenciés) en provenance d'autres Communes.

Le taux de fidélisation des adhérents à notre club est également toujours au-dessus de la moyenne nationale et montre un signe de bonne santé du club.

Le Président indique que Julien reviendra dans sa présentation sur les classements et les compétiteurs du club car l'activité compétition, individuelle et par équipe a été encore dynamique cette année. À noter la performance de l'équipe 1 homme qui est montée en Nationale 2

Le tournoi OPEN du TCMS a repris au mois de juin 2023 avec plus de 500 joueurs et joueuses qui y ont participé. C'est toujours un moment important et un vrai succès pour le club. Le paiement en ligne obligatoire a été mis en place pour les non membres et a, volontairement, fait baisser le nombre de joueurs.

1.3. La vie du club :

Jean-Christophe DUPUIS commence par évoquer le nouveau club house inauguré le samedi 22 octobre 2022. Ces locaux, ouverts depuis maintenant une année, sont désormais mieux adaptés au fonctionnement de notre association, membres associatifs, bénévoles et salariés, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui fréquentent ou visitent nos installations.

Le Président tient à renouveler ses vifs remerciements à la Mairie de Mouans-Sartoux,

à son Maire Pierre ASCHIERI, à Roland RAIBAUDI ici présent, à tous les élus et les services municipaux avec qui le club travaille toujours en très bonne entente depuis de nombreuses années. Les travaux d'agrandissement et de rénovation de notre club-house se sont très bien déroulés de janvier à septembre 2022.

Concernant les stages de tennis et multi activités pendant les vacances scolaires, les années se suivent et se ressemblent puisque cette année est encore une année exceptionnelle avec plus de 30 enfants par semaine aux vacances de la Toussaint et de Pâques et près de 50 enfants par semaine pour la période estivale.

Un gros travail organisationnel a été mis en place comme d'habitude par Julien et toute son équipe pour fortement augmenter la capacité d'accueil du club sans que ce soit au détriment des membres. Les recettes stages représentent ainsi environ 75000 € chaque année.

La cotisation annuelle adulte du TCMS pour cette année s'élève à 315 € (augmentation de 20 € par rapport à l'an dernier) avec, une nouvelle fois, un tube de balles et une heure « invité » dématérialisé offerts. Le club reste dans la moyenne basse des tarifs des clubs de la région en rapport aux services proposés. À noter que la cotisation au TCMS comprend le coût de la licence FFT qui est cette année de 32 €.

Le passage horaire Padel est passé de 6 à 7 €. Le TCMS a procédé à l'augmentation des salariés de 4% pour tenir compte de l'inflation. L'association a également accompagné la mairie par le financement de certains travaux : l'installation de la climatisation, la rénovation des faux-plafonds de la cuisine, l'achat de mobilier, le resurfaçage de terrains et le changement d'ampoules des terrains.

Comme déjà évoqué, le restaurant du club house est à présent géré par un nouveau restaurateur, Kévin NELSON-POLY, avec qui l'association a signé une convention de mise à disposition des locaux pour une durée d'un an renouvelable.

Nouveau restaurant – Le p'tit breaker

- Notre nouveau restaurateur Kévin NELSON-POLY vous accueille depuis le jeudi 16 novembre 2023 (06 52 90 02 36)
- Une cuisine healthy (saine), mais gourmande, ainsi que des plats plus traditionnels vous seront proposés.
- Le restaurant est ouvert du mardi au samedi, le midi uniquement, et le dimanche midi pour les événements du club.
- Départ de Dejan USAK fin août 2023



Le Président demande à Kévin de venir se présenter avec Nicolas son cuisinier. Le club souhaite la bienvenue à Kévin et à son équipe et lui souhaite une pleine réussite pour son activité de restauration au sein de notre club.

Jean-Christophe DUPUIS cède ensuite la parole à Julien SARACINO, Directeur sportif du club, pour la présentation du bilan sportif depuis le 1^{er} septembre 2022 et l'organisation des activités jusqu'à ce jour.

Julien détaille toutes les animations réalisées en 2022 - 2023 :

Animations 2022-2023



- Fête de Noël : 150 enfants qui participent. Venue du Père Noël avec photos pour les plus jeunes, diverses animations avec toute l'équipe pédagogique ;
- Fête de l'école de tennis en juin 200 enfants, avec lots pour tous ;
- Deux campagnes en octobre et en avril avec doubles mixtes et doubles à la mêlée, tournois parents/enfants ;
- Journée à Monte-Carlo (bus 55 places) le dimanche le dernier jour des qualifs.

Julien poursuit avec toutes les compétitions réalisées en 2022 - 2023 :

Tournois 2022-2023



- Compétition par équipes : 31 équipes engagées sur 32 week-ends (d'octobre à mai !) jeunes, seniors et vétérans ainsi que le challenge de l'amitié ;

- Compétitions individuelles : Galaxie (7 événements) avec 40 enfants par événement de 8 à 10 ans. 90 matches en formats courts ;
- Tournois Padel sur 3 WE (Hommes et Femmes) : septembre (P500H et P250F), février et juin (P250H et P100F)
- Tournoi Cooleurs ;
- 3 tournois tennis format « TMC » en septembre, en février pendant 3 WE (400 matches !) et l'Open du mois de juin (500 participants).

Julien détaille ensuite les événements à venir en 2023 - 2024 :

Dans la continuité...



Modifications cette saison



Peu de changements pour la programmation de toutes les équipes. À noter les 2 réceptions en mai 2024 pour l'équipe 1 en Nationale 2.

Le tournoi Open 2024 est reculé de 10 jours (créneau FFT => du 19 juin et fin, au plus tard, le 3 juillet 2024). Fin de l'école de tennis le 16 juin 2024.

Concernant les Tournois Multi-Chances (TMC) par poules de 4 (ou 8 ou 12 ou 16 joueurs) ; homologation de seulement 6 TMC en 2024 par la ligue (au lieu de 12 l'année dernière). Pour compléter, ajout de 4 TMC jeunes cette année (février et mars 2024). Poules réalisées avec un écart de 4 classements maximum.

Julien évoque ensuite le fonctionnement de l'école de tennis. Suite à l'enquête de satisfaction réalisée l'an dernier, il avait été demandé par les parents d'avoir plus de retour sur le niveau et/ou l'évolution des enfants.

Des tests ont été créés et mis en place avec tous les profs pour chacun des 5 niveaux de la FFT : blanc, violet, orange, vert et jaune avec des positionnements (adaptés au tennis loisirs) par compétence « Technique », « Tactique » et de « Comportement et état d'esprit » avec une appréciation « Acquis », « En cours d'acquisition » et « Non acquis ».

Les tests de l'école de tennis



Enfant :
Numéro de licence :
Niveau : Compétition

Enseignant évaluateur : Valérian

1 – Technique

• Avoir une forme et un rythme gestuel cohérents	Acquis
• Avoir une qualité de déplacement qui permet d'avoir une couverture de terrain efficiente	Acquis
• Maîtriser des prises de raquettes (coup droit, revers) en toute situation	Acquis
• Avoir une qualité de main qui permet de réaliser l'ensemble des coups du tennis	Acquis
• Maîtrise du coup d'attaque plus enchaînement au filet	En cours d'acquisition
• Maîtrise du revers slicé	Acquis
• Avoir une prise au service qui permet d'imprimer des effets	Acquis
• Utilisation du lift au service	Non acquis
• Maîtrise du jeu au filet	En cours d'acquisition
• Maîtrise du smash	Acquis

2 – Tactique

• Être capable de délivrer le coup juste	En cours d'acquisition
• Ressentir les forces et les faiblesses de son adversaire et les exploiter	Non acquis
• Imposer son style de jeu	Non acquis
• Avoir des intentions agressives en 1 ^{ère} balle de service	Acquis
• Trouver des zones en 2 ^{ème} balle de service	Non acquis

3 – Comportement et état d'esprit

• Combativité	Acquis
• Rigueur / sérieux	Acquis
• Attitude / Etat d'esprit	Acquis
• Respect des adversaires / arbitres	Acquis
• Être capable de se remettre en question et avoir l'envie de faire évoluer son tennis	En cours d'acquisition

Commentaire :

Il serait intéressant qu' Arsène puisse se tester en tournoi pour constater par lui même ses forces et ses faiblesses.

Des newsletters (dates des compétitions) et des réunions d'informations avec les parents ont également été réalisées. Sur la saison 2022/2023, les effectifs à l'école de tennis ont légèrement augmenté avec plus de 300 enfants (ouverture de nouveaux créneaux) et un très bon taux de fidélisation.

Julien présente ensuite les résultats des stages avec 13 semaines organisées et plusieurs formules possibles. Encore une belle saison de stage réalisée avec plus de 400 stagiaires inscrits sur l'année et des recettes financières conséquentes pour le club malgré des conditions météo moins favorables que la saison dernière (pluies aux vacances d'avril).

Il informe l'assemblée du départ de Chris BERGUE qui a arrêté sa structure d'entraînement et a rejoint MOURATOGLOU. Bonne continuation à lui.

Les résultats des 31 équipes sont présentés avec une mention spéciale à :

- L'équipe U10 garçons verts avec Tom OCCELLI, Maxime CHAMI et Matteo MICHEL Champion départemental ;
- L'équipe du challenge Mixte vainqueur avec Barbara DHUTT Capitaine ;
- L'équipe 1 Homme qui accède en Nationale 2 et qui conservera le même effectif cette année.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES 2022-2023						
	Messieurs			Dames		
Seniors + 6 équipes	Equipe	Division	Classement	Equipe	Division	Classement
35 ans	2	D2	4/5	1	D1	8/5
	3	D2	5/6	2	D3	Tab. Final
45 ans	1	D1	Tab. Final			
	2	D2	Tab. Final			
65 ans	1	D2	2/5			
	2	D2	4/5			
Seniors 8 équipes	1	N3	ACCES N2	1	R2	4/6
	2	R1	4/6	3	D3	3/6
	3	R3	3/6	4	D4	3/5
	3	D1	3/5			
	4	D2	5/5			
	5	D3	3/6			
	6	D4	Tab. Final			
	8	D5	2/6			
Challenge mixte	1		D1		VAINQUEUR	
Jeunes 11 équipes						
U10 ORANGE	1	D1	3/4			
U10 ORANGE Mixte	1	D1	5/5			
U10 VERT	1	D3	VAINQUEUR			
U 10 VERT Mixte	1	D1	2/4			
U12	1	D2	3/7	1	R2	3/6
	2	D3	Tab. Final			
U14	1	D2	Tab. Final			
	2	D3	Tab. Final			
U16	1	D1	3/4			
	2	D2	4/4			
U18	1	D2	2/4			

Julien termine par l'activité Padel qui est victime de son succès... Des taux d'occupation et des recettes toujours en hausse. Une occupation qui arrive à saturation les soirs en semaine ainsi que les week-ends, d'où l'intérêt pour le club d'avoir de nouveaux terrains. Trois tournois ont été organisés sur la saison (septembre, février et juin). Aurélia, notre enseignante donne également de plus en plus de cours.

Jean-Christophe DUPUIS remercie et félicite vivement Julien pour sa présentation toujours très précise et complète de toutes les activités et de la vie sportive du club assez dense et qui bat son plein.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Jean Christophe DUPUIS passe la parole à présent à Pascal OHEIX, trésorier de l'association, pour la présentation du rapport financier de l'année sportive écoulée 2022/2023 et le budget prévisionnel 2023/2024.

Pascal OHEIX commence par le bilan de l'année clôturée, qui est une nouvelle fois satisfaisante, avec un résultat positif.

Bilan au 31 Aout 2023					
ACTIF			PASSIF		
	Detail	Cumul		Detail	Cumul
Travaux	171 287,71		Subventions	126 443,35	
Amortissement Immo corporelles	-169 750,88		Subvention d'investissement	-126 443,35	
		1 536,83			
Titres	118 116,14		Fond associatif debut exercice	15 972,44	
Banque en Attente	-3 660,07		Résultat de l'Exercice	644,20	
Banque	25 410,63		Fond associatif fin exercice		16 616,64
Caisse	1 483,83		Dettes	16 075,66	
		141 350,53	Produit constaté d'avance	19 856,25	
Produit à recevoir			Impôts prélèvement à la source	443,48	
			Crédit travaux BNP		
			Factures non parvenues	5 221,77	
Subvention a recevoir			Subvention percu d'avance		
Charges constatées d'avance			Compte attente		
Compte attente			Provisions pour grosses réparations	78 000,00	
			Dettes provisionnées pour congés à payer	6 673,56	
					126 270,72
		142 887,36			142 887,36

Pascal OHEIX commence par le bilan de l'année clôturée, qui est une nouvelle fois satisfaisante, avec un résultat positif.

Dans la colonne « Actif », le chiffre de 171 287,71 € représente les travaux de construction et de rénovation des terre-battues (en 2013) avec l'éclairage des courts 1-2-3 (en 2017) qui seront amortis en 2023 pour les terres et en 2024 pour l'éclairage. Le montant de 169 750,88 € représente cet amortissement ce qui laisse encore 1 536,83 € à amortir. Pour ces travaux, nous avons touché des subventions qui sont dans la colonne « Passif » ; les 126 443,35 € représentent le total des subventions, l'amortissement étant terminé les valeurs sont identiques.

Les titres sont des placements sur un livret A et des comptes d'épargne pour un montant de 118 116,14 €, les 25 410,63 € sont les montants sur les comptes courant au 31/08 moins 3 660,07 € de chèques non encaissés. La caisse pour 1 483,33 € représente les espèces, ce qui nous fait un total de 141 350,53 €.

Dans les colonnes « Passif », la ligne « Fonds début exercice » les 15 972,44 € est le montant des fonds au 01/09/2022, les 644,20 € le bénéfice de l'exercice 2022/2023, ce qui fait un montant de 16 616,64 € de fonds associatif en fin d'exercice.

La dette de 16 075,66 € concerne les charges trimestrielles des salariés, la ligne Produits constatés d'avance pour 19 856,25 € (adhésion, faites sur le site avec paiement par CB), le prélèvement à la source pour 443,48 €, les factures non parvenues 5 221,77 € représentent les travaux de rénovation du club et du court n°2, les provisions de 78 000 € représentent 15 000 € de l'année 2020/2021, 25 000 € pour la saison 2021/2022 et 38 000 € pour l'année 2022/2023 pour la construction de deux courts de Padel supplémentaires (projet en cours d'étude), et enfin la dette pour la provision des congés payés pour 6 673,56 €.

Pascal OHEIX poursuit avec l'examen du détail des différentes charges et recettes pour l'exercice 2022-2023 avec en parallèle les prévisions du club pour l'exercice en cours :

Bilans Financier et prévisionnel							
	2023/2024	2022/2023		2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Charges	-162 500	-226 152	-172 276	-208 013	-209 805	-134 051	-123 410
Honoraires	-6 800	-8 929	-6 626	-5 927	-6 202	-6 101	-4 898
Salaires	-272 500	-233 823	-183 292	-203 368	-206 544	-190 179	-210 926
Total	-441 800	-468 904	-362 194	-417 307	-422 551	-330 331	-339 234
Recettes Diverses	101 400	154 125	78 394	107 590	124 782	89 530	61 267
Subventions	35 000	37 198	45 500	62 573	51 766	39 205	50 189
Adhesion	170 900	147 901	125 200	138 532	141 089	104 791	118 027
Inscription tournoi	19 600	19 294	13 800	14 802	3 793	4 978	13 623
Recettes Stage	76 000	75 309	65 600	71 466	82 855	51 875	56 406
Recettes Leçons	38 900	35 722	33 700	24 612	21 697	27 364	35 871
Total	441 800	469 548	362 194	419 573	425 981	317 742	335 383
Résultats	0	644	0	2 266	3 430	-12 589	-3 851

Les charges réalisées sont en hausse sur 2022/23 en raison du financement par le TCMS de l'aménagement du club-house, de matériel pour la cuisine, de la réparation de la fissure du court n°2 ainsi qu'un changement des ampoules des court 4/5/6 et TB, d'une provision pour la construction des Padel et du coût du ménage supplémentaire du nouveau club-house. Le prévisionnel 2023/24 est en baisse car il y aura moins d'aménagements.

Les honoraires sont en hausse pour le réalisé 2022/23 et en baisse pour le prévisionnel 2023/24 en raison des économies liées aux emplois des 2 services civiques en 2022/23. Les salaires sont prévus en hausse en prévision de l'inflation et d'une personne en plus. Les recettes diverses réalisées 2022/23 augmentent grâce à la forte activité du Padel. Les subventions baissent car il n'y a plus de subventions exceptionnelles.

Les adhésions sont en légère progression pour le réalisé 2022/23, et encore en hausse pour le prévisionnel 2023/24 car le club sépare désormais les cartes Padel du passage. Les recettes des stages sont prévues à un niveau équivalent et des recettes de leçon, en progression.

Jean-Christophe DUPUIS remercie Pascal OHEIX pour sa présentation financière toujours très précise et détaillée. Il excuse Eliane MARTIN, la vérificatrice aux comptes de l'association pour son absence et procède à la lecture de son rapport :

« Conformément à la mission qui m'a été confiée et aux statuts du « TENNIS CLUB DE MOUANS SARTOUX », j'ai procédé à la vérification des comptes annuels du club pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Je tiens à rappeler, comme je le fais chaque année, que ma responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base du contrôle que j'ai effectué.

Je me suis assurée, dans un premier temps, de la concordance des soldes bancaires à cette même date avec les relevés de compte arrêtés par la BNP et le CA.

J'ai procédé ensuite , par sondage aléatoire à la vérification d'un certain nombre d'écritures à l'aide des justificatifs fournis. J'ai eu, pour ce faire, à ma disposition les documents nécessaires à ce contrôle.

J'ai obtenu des personnes concernées et lorsque cela était nécessaire les explications et informations requises pour ma vérification.

J'ai évalué le bien-fondé de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble et à mon avis, les comptes annuels clos au 31/08/2023 donnent une image fidèle de la situation financière du Club.

Je tiens à remercier le comptable bénévole et les personnes qui ont œuvré à cette bonne gestion comptable, grâce à un travail de qualité accompli avec sérieux.

En conclusion, J'approuve les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Peymeinade, le 25 novembre 2023

Eliane MARTIN »

Jean-Christophe DUPUIS poursuit en demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques au sujet de tous les éléments financiers qui viennent d'être présentés. Sans intervention de l'assemblée, le Président procède au vote des documents financiers.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2022-2023

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport financier 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Pas d'opposition, pas d'abstention, le budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à ce qu'il ait une délégation pour représenter l'association auprès de nos partenaires habituels pour demander des subventions.

Pas d'opposition, pas d'abstention, adopté à l'unanimité, le président Jean-Christophe DUPUIS est autorisé à solliciter des subventions auprès de tous les partenaires potentiels de l'association

PROJETS 2023 - 2024

Avant de passer aux questions diverses et de laisser la parole à l'assemblée, Jean-Christophe DUPUIS évoque à présent les projets 2023-2024.

Il commence par évoquer l'entretien des infrastructures sportives du club et la nécessaire rénovation des moquettes usées des 3 terrains en TB, qui ont déjà 10 ans, et qui représentent un montant d'environ 115 000 €TTC. A cela, s'ajoute le resurfaçage à faire des quatre terrains « 1-2 et 3 et Michelis » pour environ 50 000 € (à effectuer tous les 15 ans), la rénovation des terrains 4-5 et 6 (30 000 €), qui vient d'être réalisée, et le futur remplacement des moquettes des 2 terrains de Padel (également à prévoir tous les 10 ans).

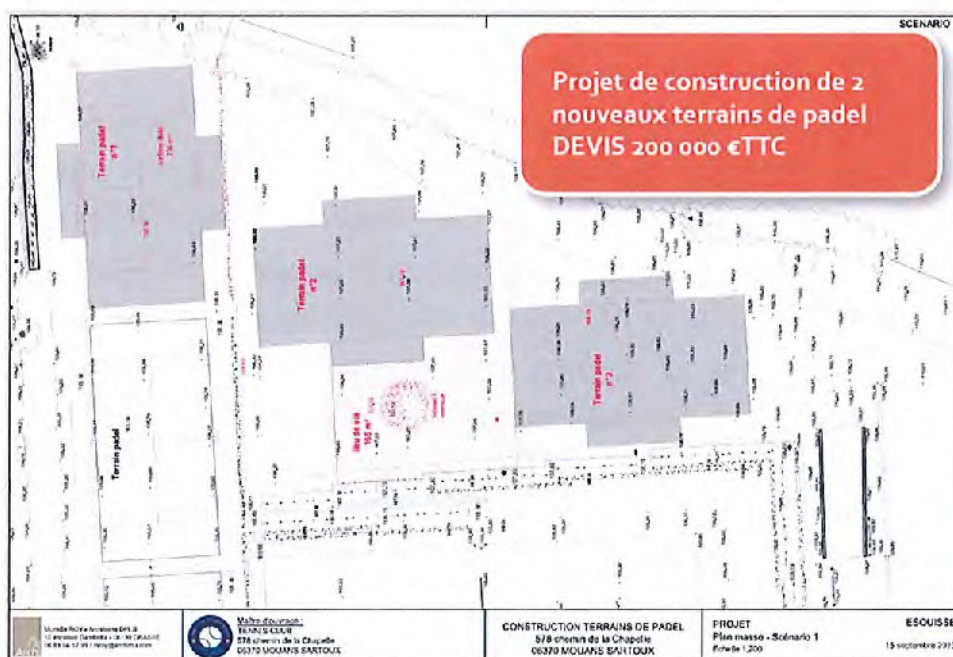
Aujourd'hui, il faut ainsi que le TCMS provisionne impérativement **chaque année** dans ses comptes une quote-part de trésorerie d'environ 20 000 € pour simplement maintenir en bon état ses installations (cf. tableau présenté ci-dessous).

Rénovation des courts					
Type Court	Nombre	Montant	Coût total	Durée prévisionnelle	Provision Annuelle
Dur	7	10 000	70 000	15	4 667
Terre	3	40 000	120 000	10	12 000
Padel	5	10 000	50 000	10	5 000
Total			240 000		21 667

Jean-Christophe poursuit en indiquant que, compte-tenu du succès confirmé de l'activité Padel au sein du club, et, de son engouement toujours plus important auprès des membres et du public, ainsi que des fortes ressources financières que cette activité dégage pour l'association, le club souhaiterait lancer la construction de 3 terrains supplémentaires de Padel sur notre site.

Le Président indique que, malheureusement, le TCMS n'a pas pu obtenir auprès de l'État les 320 000 € demandés de subventions exceptionnelles entrant dans le cadre du Plan national « 5 000 terrains de sports » lié aux JO de Paris 2024.

Il indique que le club a missionné une architecte (Murielle ROY) pour effectuer un nouveau dimensionnement technique et financier du projet (pour un montant de 10 000 €) et, ensuite, conduire la maîtrise d'œuvre des futurs travaux. L'architecte a également réalisé une première esquisse et préparé le dossier d'urbanisme.



Le club a réduit son ambition et envisage à présent de commencer par financer la construction de 2 terrains de Padel supplémentaires (parallèlement au Michelis) pour un montant estimé de 200 000 €TTC, tout en prévoyant, dans un 2^{ème} temps, la construction d'un 5^{ème} terrain de Padel situé dans l'axe des 2 terrains de Padel existants.



À ce stade, le TCMS dispose de 80 000 € de provisions pour participer au financement de ses projets. Le club est en cours de discussion avec sa banque et avec les services de la mairie pour la faisabilité technique des travaux.

Le Président indique que, financièrement, le projet va se monter de la manière suivante : le club va apporter 1/3 du montant à emprunter (80 000 €). Le Crédit Agricole propose un financement de 246 000 € qui vont permettre dès 2024 de remplacer les 3 moquettes des terrains en TB et de construire les 2 terrains de Padel supplémentaires.

Il est important de noter que le club n'est pas endetté. Le crédit des 2 premiers terrains de Padel (22 000 €/an) se termine en effet en septembre 2024 et ces 2 terrains génèrent près de 76 000 € par an. Ces recettes peuvent ainsi être réinvesties tant pour le tennis que pour le Padel. Ces 2 activités sont au service l'une de l'autre.

Globalement le financement du projet représente, sur 7 ans avec un taux de 5,40%, un remboursement de 42 000 € par an avec des recettes prévisionnelles supplémentaires, prudentes de 38 000 € par an (sachant que les 2 premiers terrains de Padel sont amortis).

Le TCMS doit trouver une caution pour cet emprunt et attend, pour cela, l'accord d'une commission de l'organisme privé France Active au mois de janvier 2024.

Pour terminer avec les projets, la création d'une fresque sur un mur extérieur du club-house est abordée mais elle ne fait pas encore l'objet d'un consensus au sein du Comité de direction (coût de 2 800 €). Des devis pour des aménagements complémentaires pour le restaurant pour couvrir la terrasse extérieure doivent aussi être réalisés.

Le Président conclut en indiquant que la situation financière du club est saine mais qu'il faut rester prudent. Des investissements ont été faits par la mairie et le club mais il faut entretenir tout cela, avec plus de frais de fonctionnement.

Questions diverses :

Une question est posée au sujet du positionnement de l'éventuelle future véranda. Le Président indique qu'elle serait située devant le restaurant.

Une question est posée au sujet de la qualité de la surface du parking du club qui retient parfois longuement des flaques d'eau. Roland RAIBAUDI répond qu'il est désormais inenvisageable d'imperméabiliser des surfaces supplémentaires sur toute la Commune et qu'il doit rester dans un état naturel.

Une question est posée concernant les causes du redimensionnement du projet de Padel de 3 à 2 terrains. Jean-Christophe DUPUIS indique que cela est dû au refus de l'État pour l'attribution des subventions pour le club et qu'il n'est pas évident de trouver une caution pour un montant de 320 000 €.

N'ayant pas d'autres interventions, Jean-Christophe DUPUIS passe au point suivant.

Renouvellement d'un tiers des membres du Comité de Direction :

Le président informe l'assemblée que le tiers sortant du Comité de direction est : Jean Marie BLANGERO, Olivier LANCELOT et Fabien TREMBLAY.

Le club a reçu la candidature de Benito SERANO, membre du Club depuis plusieurs années. Benito SERANO prend la parole pour se présenter et se propose également d'apporter son aide au club en intégrant le Comité de Direction du club.

Le Président, remercie vivement Benito SERANO pour sa candidature et lui souhaite la bienvenue au Comité de Direction.

Pas d'opposition, ni d'abstention à ces propositions d'intégration ou de réintégration au Comité de direction, qui est donc réélu à l'unanimité.

Jean-Christophe DUPUIS informe l'assemblée que la prochaine réunion du Comité de direction élira, en son sein, le Bureau de l'association.

Mot de la fin du Président :

Avant de donner la parole à M. Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux, pour clôturer cette assemblée générale, Jean-Christophe DUPUIS renouvelle ses remerciements à toute l'équipe qui l'entoure, salariés et bénévoles qui participent à la gestion de cette association avec beaucoup de sérieux et de rigueur.

Un travail, pour le Président, fait avec beaucoup de plaisir, et dans la confiance, ce qui est très agréable pour lui dans un club qui compte plus de 700 membres, avec plus de 400 enfants à l'école de tennis et une équipe 1 masculine qui va jouer en Nationale 2. Il rappelle aussi que le TCMS est le 3^{ème} du département devant Cannes, Antibes, Cagnes-sur-Mer, et qu'il y a de très bonnes relations avec la FFT qui vient, comme d'autres présidents de club, régulièrement demander, en référence, comment fonctionne le TCMS.

Jean-Christophe DUPUIS indique que le club a une vraie dynamique avec un bon équilibre entre le Padel et le tennis, le loisir et la compétition, les jeunes, les seniors et

les vétérans. Un véritable travail en commun est également réalisé avec la municipalité qu'il remercie à nouveau pour la rénovation et l'agrandissement du club-house l'année dernière.

Le Président indique enfin que le club a plutôt une vraie qualité dans son fonctionnement avec des frais de structures qui sont tout de même engageant et désormais plus de 20 000 € à provisionner chaque année pour l'entretien de ses infrastructures.

Le Président rappelle pour terminer qu'il a toujours le soutien de la mairie avec une dotation de 15 000 € de subventions et du Département des Alpes-Maritimes avec une dotation de 12 000 € de subventions.

Monsieur le Maire prend la parole :

Pierre ASCHIERI remercie tous les membres de l'association qui sont présents ce soir, ainsi que tous les salariés et bénévoles qui travaillent toute l'année. Il remercie également Roland RAIBAUDI de l'équipe municipale d'être présent.

Il constate avec plaisir que le club se porte toujours bien avec un nombre de licenciés qui se maintient à un niveau élevé, d'excellents résultats avec une équipe masculine qui accède à la Nationale 2 et des perspectives d'évolution en cours avec le projet de terrains supplémentaires pour le Padel.

Monsieur le Maire indique que la mairie a effectivement investi, sur ses fonds propres, plus de 700 000 € au TCMS pour rénover le club-house. Ce sera certainement le seul investissement de cette taille là sur ce mandat. En effet, les seuls projets qui sortent désormais sont ceux qui bénéficient d'au moins 50 à 60% de subventions et malheureusement ce projet n'a pas pu en bénéficier. Compte-tenu de l'excellent travail qui est fait ici par toute l'équipe du TCMS depuis maintenant des décennies, particulièrement dans cette période difficile, Pierre ASCHIERI indique qu'il est très heureux que ce projet ait pu aboutir au sein de ce club créé au début des années 1980.

Pierre ASCHIERI confirme que la Mairie de Mouans-Sartoux travaille de manière très positive aux côtés de l'association. À ce titre, il remercie vivement Jean-Christophe DUPUIS, pour ses propos bienveillants à l'égard du fonctionnement de la municipalité, et, l'ensemble du club, pour la qualité et la sérénité des échanges qui se déroulent entre les 2 structures.

Jean-Christophe DUPUIS remercie tous les participants et propose à l'assemblée de partager le verre de l'amitié pour ponctuer cette réunion.

Mouans-Sartoux le, **11 janvier 2024**

Le secrétaire du Bureau du TCMS,



Fabien TREMBLAY